
PROCES-VERBAL

~ CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019 ~

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 avril 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Francis DAVRIL, Michel LAHORGUE, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU (arrivé à 18h25), Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE (arrivée à 18h20), Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.

Absents excusés : Mme Annie UHALDEBORDE, Mme Emmanuelle DALLET, Mme Valérie RECARTE (pouvoir à Mme BONZON), M. Michel GOÑY, M. Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme VIGIER).

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire propose d'observer une minute de séance en l'honneur du Père Jean IRASTORZA.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h00.

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2019**

Pour :	12 (dont 1 pouvoir)	→	<i>Adopté à la Majorité</i>
Abstention :	2 (dont 1 pouvoir)		
Contre :	0		

Mme Vigier & M. Sorhails

ORDRE DU JOUR :

➤ **FINANCES :**

Rapporteur : M. Claude YAOUANC

1. Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget Général :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'unanimité*
Contre : 0

2. Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget annexe du Lotissement du Golf :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

3. Approbation du Compte de gestion 2018 – Budget annexe du lotissement Ur Geldi :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

4. Approbation du Compte de gestion 2018 – Budget annexe du Lotissement Igeldia :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

5. Approbation du Compte de gestion 2018 – Budget annexe du Cimetière :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

6. Approbation du Compte de gestion 2018 – Budget annexe du CLSH :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

7. Election du Président de séance pour le vote des comptes administratifs :

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *M. Claude YAOUANC est élu Président de séance à l'unanimité.*
Contre : 0

~~~~~

Monsieur Le Maire quitte la salle le temps du vote des comptes administratifs.

~~~~~

8. Compte administratif 2018 – Budget général :

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs)
Abstention : 0 → *Adopté à l'Unanimité*
Contre : 0

9. Compte administratif 2018 – Budget annexe du lotissement du Golf :

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs) → *Adopté à l'Unanimité*
Abstention : 0
Contre : 0

10. Compte administratif 2018 – Budget annexe du lotissement Ur Geldi :

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs) → *Adopté à l'Unanimité*
Abstention : 0
Contre : 0

11. Compte administratif 2018 – Budget annexe du lotissement Igeldia :

Pour : 11 (dont 1 pouvoir) → *Adopté à la Majorité*
Abstention : 2 (Mme Vigier & M. Sorhais)
Contre : 0

12. Compte administratif 2018 – Budget annexe du Cimetière :

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs) → *Adopté à l'Unanimité*
Abstention : 0
Contre : 0

13. Compte administratif 2018 – Budget annexe du lotissement du CLSH :

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs) → *Adopté à l'Unanimité*
Abstention : 0
Contre : 0

~ ~ ~ ~ ~

Arrivée de Mme Sophie DELETTRE à 18h20

~ ~ ~ ~ ~

14. Affectation des résultats de l'exercice 2018 – Budget général :

Pour : 13 (dont 1 pouvoir) → *Adopté à la Majorité*
Abstention : 2 (Mme Vigier & M. Sorhais)
Contre : 0

15. Affectation des résultats de l'exercice 2018 – Budget annexe du lotissement du Golf :

Pour : 15 (dont 2 pouvoirs) → *Adopté à l'Unanimité*
Abstention : 0
Contre : 0

~ ~ ~ ~ ~

Arrivée de M. Philippe BIGOTEAU à 18h25

~ ~ ~ ~ ~

Monsieur Le Maire fait lecture de la note de présentation du budget 2019, qui a été envoyée aux conseillers avec la convocation, avant de procéder au vote du budget.

M. Yaouanc en explique les grandes lignes.

Monsieur Le Maire précise que M. Richard PIERRE, mis à disposition de la Mairie de Mouguerre depuis le 1^{er} juillet 2018, devrait être embauché définitivement par cette dernière à compter du 1^{er} juillet 2019.

Monsieur Le Maire donne une explication sur l'enveloppe de 300 000€ prévue en section d'investissement, qui permettra d'avancer sur la lutte contre les inondations, sans attendre la GEMAPI, qui n'interviendra pas avant 2-3 ans.

- Question de Mme Vigier : Qu'entendez-vous par « pas de GEMAPI avant 2-3 ans ? »

Réponse de Monsieur Le Maire :

C'est une délégation demandée aux agglomérations. Cela prévoit toute la lutte contre les eaux, y compris la mer. Au niveau des syndicats (Nive maritime et bassin versant de la Nive), c'était plus des actions à la marge, des eaux de ruissellement. Que là, on est vraiment sur la totalité des eaux pluviales.

C'est un dossier très lourd, qu'il faut prendre le temps de monter. On ne peut pas déclarer de suite la GEMAPI. La CAPB va devoir préciser les territoires inondables au préalable. Cela va donc prendre du temps.

- Mme Vigier : Ce sont les services spécialisés de la CAPB qui vont étudier les plans et les financements à mettre en place ?

Monsieur Le Maire :

Oui, tout ce qu'il y a lieu de faire. Cela sera certainement phasé en fonction des priorités. La CAPB n'a donc pas aujourd'hui pour mission de réagir à du ponctuel. C'est la raison pour laquelle j'avais rencontré les services de la CAPB dès le mois d'août, pour obtenir une délégation et pouvoir réagir au plus vite.

Aujourd'hui nous travaillons sur la convention à passer avec la CAPB, qui sera regardée de près par les services de l'Etat. Cependant, Monsieur Le Préfet nous avait confirmé son soutien sur ce sujet.

- Mme Vigier : Pourquoi la mise en place par la CAPB est si longue ?

Réponse de Francis Davril :

Parce qu'il y a tout d'abord les phases de diagnostics à faire sur tout le territoire de la CAPB, puis les priorités à donner, et les études à mettre en place.

C'est à partir de là que les actions seront mises en place.

Monsieur Le Maire :

La mise en place de la CAPB s'est faite en 2 ans contre 12 ans environ pour les Départements, ce qui explique en partie la latence. Néanmoins, Bassussarry n'a pas attendu que la CAPB avance, des pré-études, des relevés de terrains ont déjà été réalisés et sont encore en cours. Nous n'avons donc pas pris de retard sur ce sujet. Aujourd'hui, il faut finaliser la convention et cela prend un peu de temps.

De plus, nous avons l'habitude de lutter contre la montée des eaux de la Nive, mais aujourd'hui, il faut lutter contre des précipitations de plus en plus brutales, ce qui est un élément nouveau.

- Question de Mme Vigier concernant le chemin piétonnier et le parking à proximité de la Nive pour faciliter l'accès et le stationnement près du chemin de Halage :

C'est ce qui devait être fait il y a plusieurs années par le syndicat ?

Monsieur Le Maire : non ce n'est pas le même projet. Celui dont vous parlez était prévu en bas du chemin de l'Aviation, avec un parking et des sanitaires. Mais en raison des problèmes rencontrés, il avait été abandonné.

16. Fixation des taux des impôts locaux :

Pour :	16 (dont 2 pouvoirs)	→	<i>Adopté à l'Unanimité</i>
Abstention :	0		
Contre :	0		

17. Vote du budget primitif pour l'exercice 2019 :

1) Budget général :

- Section de fonctionnement : vote au niveau de la section et du chapitre.

▪ Recettes :

- ✓ 013 : adopté à l'unanimité
- ✓ 70 : adopté à l'unanimité
- ✓ 73 : adopté à l'unanimité
- ✓ 74 : adopté à l'unanimité
- ✓ 75 : adopté à l'unanimité
- ✓ 76 : adopté à l'unanimité
- ✓ 002 : adopté à l'unanimité

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

Contre : 0

adopté à l'Unanimité

▪ Dépenses :

- ✓ 011 : adopté à la Majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 012 : adopté à la Majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 065 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 066 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 067 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 042 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 022 : adopté à l'Unanimité
- ✓ 023 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)

Votes : 16

Pour : 14 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 2 (Mme Vigier & M. Sorhais)

adopté à la majorité

- Section d'investissement : vote au niveau de la section et du chapitre

▪ Recettes :

- ✓ 10 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 040 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)

▪ Dépenses :

- ✓ 001 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 13 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)

- ✓ 041 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 13 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 21 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 24 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 27 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)

Votes : 14
 Pour : 12 (dont 1 pouvoir)
 Abstention : 2 (Mme Vigier & M. Sorhais)

adopté à la Majorité

- ✓ 16 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 20 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 21 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 23 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)
- ✓ 041 : adopté à la majorité
(2 abstentions Mme Vigier & M. Sorhais)

Votes : 18
 Pour : 16 (dont 3 pouvoirs)
 Abstention : 2 (Mme Vigier & M. Sorhais)

adopté à la Majorité

2) **BA Cimetière :**

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

- Section d'investissement :

▪ Recettes :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

3) **BA CLSH :**

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

4) **BA Lotissement du Golf :**

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

▪ Dépenses :

Votes : 16
 Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

- Section d'investissement :

▪ Recettes :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

5) **BA Lotissement Ur Geldi** :

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

6) **BA Lotissement Igeldia** :

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 2 (*Mme Vigier & M. Sorhais*)

adopté à la majorité

- Section d'investissement :

▪ Recettes :

Votes : 16 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 2 (*Mme Vigier & M. Sorhais*)

adopté à la majorité

7) **BA Cantine scolaire** :

- Section de fonctionnement :

▪ Recettes :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 2 (*Mme Vigier & M. Sorhais*)

adopté à la majorité

▪ Dépenses :

Votes : 16 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 2 (*Mme Vigier & M. Sorhais*)

adopté à la majorité

▪ Dépenses :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

- Section d'investissement :

▪ Recettes :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

▪ Dépenses :

Votes : 16

Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)

adopté à l'unanimité

Conclusion de Monsieur Le Maire :

C'est le dernier budget dans le cadre de ce mandat. C'est un budget qui se présente sous de bonnes augures, et surtout, je le rappelle, Bassussarry connaît une situation financière hors du commun.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 19h25.

Fait à Bassussarry, le 19 avril 2019.

Le Maire,
Paul BAUDRY

